RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011
BASSIN DE POMPEY

Bassin de Pompey
Communauté de communes

C'est **ma vie,** c'est **mon territoire !**

Bassin de Pompey

Directeur de publication : Laurent Trogrlic - Conception : Bassin de Pompey.
Crédits photos : Bassin de Pompey, istockphoto / Impression : Imprimerie Bialec.
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier PEFC

Le Bassin de Pompey est désormais identifié comme porteur d'un projet d'aménagement et de développement durable, force d'épanouissement économique et social de ses populations. Territoire de vie et de ressources, le Bassin de Pompey déploie et structure ses services pour une plus grande satisfaction de tous.

2011 est une année de concrétisation de la demarche d'excellence territoriale au service du plus grand nombre avec :

- l'obtention du label Agenda 21, une reconnaissance nationale de l'engagement du Bassin de Pompey dans ses différentes politiques en faveur de la préservation de l'environnement et du bien-être de ses habitants,

- la certification ISO 9001 des services communautaires pour une meilleure lisibilité de l'action intercommunale et une plus grande satisfaction des usagers du Service Public,

- la création d'une nouvelle structure multi accueil à Champigneulles, ouverte à l'ensemble des familles du territoire.

En application de l'article 34 de la loi portant Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010, vous trouverez dans le présent rapport d'activité, selon les compétences, une répartition des crédits par commune. Cette approche non exhaustive doit vous permettre d'identifier plus clairement le déploiement de l'action communautaire sur les communes; l'intérêt communautaire demeurant l'unique expression de la solidarité territoriale.

Je vous invite à prendre connaissance de l'activité de la Communauté de Communes menée tout au long de l'exercice 2011 dans le présent rapport.

Bonne lecture

Laurent TROGRLIC
Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey
Maire de Pompey

SOMMAIRE

Bassin de Pompey **Durable**

Agenda 21
/ pages 8 - 9
Habitat, aménagement urbain, droit des sols
/ pages 10 - 13
Transport et mobilité durable
/ pages 14 - 17
Développement économique, emploi, insertion
/ pages 18 - 23
Environnement
/ pages 24 - 27

Bassin de Pompey **de vie**

Petite enfance
/ pages 30 - 33
Sécurité et prévention
/ pages 34 - 35
Équipements sportifs
/ page 36 - 37
Accès des jeunes à la culture
/ page 38 - 39
Voirie et aménagement urbain
/ pages 40 - 43

Bassin de Pompey **de ressources**

Finances
/ pages 46 - 47
Ressources humaines
/ pages 48 - 51
Patrimoine
/ pages 52 - 53

Bassin de Pompey **Durable**

En mettant en place un agenda 21 territorialisé, Intercommunalité et Communes ont souhaité donner une cohérence et une lisibilité à leurs actions déjà engagées ou à venir dans le domaine du développement durable… une manière de donner un sens à la fameuse devise « Penser global, Agir Local » et d'apporter notre pierre à l'édifice.

Développement économique, gestion des déchets, promotion des transports en commun, habitat et aménagement de l'espace ou encore politique de l'emploi sont autant de champs d'intervention inscrits dans l'Agenda 21 du Bassin de Pompey.

Vous retrouverez ce logo à côté de chaque action concernée par l'Agenda 21

Bassin de Pompey

Agenda 21

Agenda 21
Développement durable

L'année 2011 a débuté avec l'adoption du plan d'actions de l'Agenda 21 par les 13 communes du Bassin de Pompey. Ce dernier comporte 35 fiches actions qui sont mises en œuvre aussi bien par les communes que par la Communauté de Communes.

L'objectif de l'Agenda 21 est de prendre en compte de façon systématique les enjeux du développement durable dans les politiques publiques et les activités mises en œuvre sur le territoire. Les fiches actions qu'il contient visent à répondre à quatre grands objectifs fixés par le comité de pilotage de la démarche :

- La lutte contre les changements climatiques représente un enjeu primordial pour le Bassin de Pompey, qui s'implique également activement dans les démarches de plans climat territoriaux mis en œuvre par le Parc Naturel Régional de Lorraine et par le Conseil de Pays du Val de Lorraine. Ainsi, une dizaine de fiches actions sont mises en œuvre et touchent à des compétences variées, telles que les transports, l'habitat, la gestion des bâtiments et équipements publics ou encore l'urbanisme. Une fiche est également consacrée à la réflexion sur les actions à mener pour adapter notre territoire aux futures évolutions climatiques.

- L'attractivité sociale du territoire est le second objectif pris en compte dans le plan d'actions de l'Agenda 21. Il aborde les thématiques de l'emploi, du cadre de vie, de la jeunesse ou encore de la culture à travers le déploiement d'actions concrètes dans ce domaine.

- Très liée au deux objectifs précédents, la préservation de l'environnement vise à la réalisation d'actions pour la valorisation des espaces naturels du Bassin de Pompey, qu'ils soient aquatiques, forestiers, agricoles ou même urbains. Cet objectif comprend également des fiches actions portant sur la limitation de la consommation des ressources naturelles et sur la limitation de la production de déchets.

- Enfin, la participation de tous à la démarche est un objectif qui vise à ce que l'ensemble des acteurs du Bassin de Pompey s'implique dans l'Agenda 21 : habitants, collectivités, associations, entreprises… tout le monde a un rôle à jouer ! Pour aller dans ce sens, un comité de suivi citoyen a notamment été mis en place pour participer à l'évaluation des différentes actions mises en œuvre et pour être force de proposition, dans une optique d'amélioration continue.

Ainsi, l'ensemble des services du Bassin de Pompey sont amenés à mettre en œuvre les bonnes pratiques de l'Agenda 21 dans leurs différentes activités et projets.

Le Bassin de Pompey a déposé en 2011 un dossier de demande de reconnaissance officielle de son Agenda 21 auprès du ministère du développement durable. Cette « labellisation », valable pour trois ans avant un éventuel renouvellement, a été annoncée au premier trimestre 2012. Elle vient reconnaitre la qualité du travail mené et saluer l'investissement de nos quatorze collectivités dans ce projet contribuant au développement durable de notre territoire.

En savoir plus :
http://www.developpementdurable.cc-bassinpompey.fr

Une véritable démarche de territoire

La plupart des collectivités territoriales françaises qui réalisent un Agenda 21 travaillent en fonction de leurs activités propres. Le Bassin de Pompey, soucieux de démultiplier les impacts positifs de cette démarche, a fait le choix innovant et ambitieux de réaliser un véritable Agenda 21 de territoire, qui implique la Communauté de Communes et ses 13 communes membres et prend en compte l'ensemble de leurs compétences respectives. Cela se traduit par un plan d'actions prévoyant des fiches communes aux deux échelons territoriaux ainsi que des fiches spécifiques au Bassin de Pompey ou aux communes.

Le pilotage de la démarche est assuré par un comité qui regroupe des représentants de chaque collectivité et l'Agenda 21 s'appuie également sur des logiques de solidarité territoriale à travers la mutualisation de services, la mise en œuvre de groupements de commandes ou encore le partage d'expériences et d'informations.

Une production adaptée de 250 logements par an pour accueillir 2000 habitants nouveaux au terme du 4ème PLH : un enjeu fort d'attractivité et de rajeunissement du Bassin de Pompey.

Habitat, aménagements urbains et droit des sols

Une nouvelle étape pour la politique intercommunale de l'Habitat : l'approbation du 4ème Programme Local de l'Habitat du Bassin de Pompey.

Suite à l'association de l'ensemble des partenaires au cours de l'année 2010 et début 2011, le 4ème PLH du Bassin de Pompey a été approuvé en avril 2011. Il marque ainsi les grandes orientations en termes de politique de l'habitat pour les 6 prochaines années en se saisissant des questions du développement de l'économie présentielle avec l'accueil de nouvelles populations. Ainsi les élus se sont engagés sur une dynamique ambitieuse de production de 250 logements par an, territorialisée sur les 13 communes du Bassin, représentant un accroissement de la population de plus de 2000 habitants d'ici la fin du PLH et une projection à 3000 habitants d'ici 2030 dans le cadre du Projet de Territoire.

Cette dynamique s'appuie notamment sur le développement de grands projets communautaires tels que les futurs quartiers d'habitat de la Croix des Hussards à Frouard et du site Eiffel à Pompey mais aussi la requalification de friches industrielles tel le site Saint-Gobain à Liverdun.

La politique de l'habitat s'ancre également directement dans les questions de développement durable avec une orientation transverse de production d'un habitat durable à travers le développement sous forme d'éco-quartier mais aussi la rénovation de l'habitat ancien, qui représente une grande majorité du parc de logement sur le territoire. Ainsi, la lutte contre la précarité énergétique devient une priorité pour la communauté de communes qui souhaite mobiliser l'ensemble des dispositifs et partenaires en ce sens.

PLH
Programme local de l'habitat

Les Orientations du 4ème PLH du Bassin de Pompey :

- Relancer la croissance démographique.
- Améliorer la réponse aux besoins des différents ménages.
- Accélérer le processus d'amélioration et de valorisation du parc existant.
- Faire de l'habitat un des axes du projet de territoire et de son attractivité.
- Conforter la gouvernance du PLH.
- Orientation transversale : la production d'un habitat durable.

Habitat privé : rythme de croisière pour l'OPAH et la campagne de ravalement

Agenda 21

HABITER MIEUX

une "aide travaux" pour un logement économe et écologique

La dernière année pleine de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) correspond aux objectifs que s'est fixée la collectivité en terme d'aides à l'habitat privé avec notamment 8 dossiers liés à l'abondement pour la réalisation de logements conventionnés représentant 9 logements, 46 dossiers propriétaires occupants dans le cadre des travaux d'économie d'énergie et d'eau et 8 dossiers « précarité énergétique » en lien avec la politique nationale menée dans le cadre du programme « Habiter Mieux ». Les subventions du Bassin de Pompey s'élèvent à 124 533 € dans ce cadre et près de 40 000 € pour la campagne de ravalement de façades pour 49 dossiers instruits par les services de la communauté de communes.

Requalification des quartiers : une nouvelle étape pour le quartier du Rond-Chêne à Liverdun

Le bilan du projet de requalification du quartier du Rond-Chêne à Liverdun fait état :

- De la réalisation de la voie verte reliant le centre-ville au quartier, afin de développer et sécuriser les déplacements doux, financée par le Bassin de Pompey, la commune de Liverdun et subventionnée par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et la Région Lorraine,
- De la démolition des deux tours de 14 logements par la Société Lorraine d'Habitat,
- De l'avancée du projet d'aménagement de la route départementale en axe urbain, les travaux devant être engagés en 2012.

Au cours de l'année, la résidence pour personnes âgées « Beausite » a été mise en vente. Les collectivités se sont saisies de cette opportunité afin de réfléchir à la recomposition et la centralité du quartier et la communauté de communes s'est portée acquéreur du bâtiment notamment afin d'y réaliser une future crèche intercommunale et accueillir des services publics. Ainsi la Commune de Liverdun et le Bassin de Pompey se sont accordés pour lancer une étude urbaine qui intégrerait l'évolution du Beausite mais aussi celle des parcelles aménageables sur l'ensemble du quartier.

Projets de développement urbain : poursuite de l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes.

Le Bassin de Pompey poursuit en 2011 son rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes avec la finalisation de l'étude d'aménagement de l'éco-quartier de la Croix des Hussards à Frouard, qui se poursuit par la mise en œuvre de la procédure de création d'une ZAC, l'étude urbaine pour la réhabilitation et l'intégration du site industriel St Gobain et le quartier du Rond-Chêne à Liverdun ainsi que le lancement d'une étude de développement urbain sur Malleloy.

Cet appui dans le cadre du développement et de la requalification urbaine fera l'objet de nouvelles missions pour la SPL du Bassin de Pompey qui se charge de porter, en 2012, les volets études de la zone des Vergers à Champigneulles, du site Eiffel à Pompey et de la maison de retraite à Faulx.

Crédit habitat :

Commune	Coût total 2011
Bouxières-aux-Dames	89 300 €
Champigneulles	581 300 €
Custines	67 900 €
Faulx	35 100 €
Frouard	231 800 €
Lay-Saint-Christophe	49 200 €
Liverdun	227 600 €
Malleloy	3 600 €
Marbache	7 900 €
Millery	2 050 €
Montenoy	3 750 €
Pompey	30 100 €
Saizerais	5 400 €
TOTAUX	**1 335 000 €**

Répartition entre les communes au prorata de la population en fonctionnement et par opération localisée en investissement.

Service d'Application du Droit des Sols, une année pleine de fonctionnement

Le service mis à disposition des communes est opérationnel depuis le 1er décembre 2010. Le bilan 2011, hors dossiers déposés sur Champigneulles et instruits par les services communaux, fait état de :

Nombre de dossiers présentés à l'instruction en 2011

CU	DP	PA	PC	PD	Total
155	431	4	187	6	783

Le nombre de dossiers instruit en 2011 correspond aux prévisions de dépôt anticipées par les services de la Direction Développement du Territoire, cependant il convient de préciser que l'instruction est plus qualitative que le service apporté au préalable avec:

- un dialogue avec les pétitionnaires pour les amener à modifier leur projet quand cela est possible ;
- la rédaction systématique d'une décision pour les déclarations préalables envoyée dans le délai réglementaire à la commune ;
- les visites de récolements et de contrôles réalisées par les instructeurs dans les cas obligatoires mais aussi suite à la demande des Maires.

Sur le premier trimestre 2012 le service a déjà effectué 14 visites de récolements obligatoires et 3 visites à la demande des Maires dans le cadre de procédures d'infraction.

Conseil juridique et suivi des PLU :

Une cinquantaine de consultations, en majorité liées au droit des sols, ont été réalisées, hors les consultations juridiques liées à une autorisation en cours d'instruction.
Sur l'ensemble des autorisations délivrées, le service a enregistré une remarque du contrôle de légalité, et un recours gracieux a été déposé contre un permis délivré.

Le service a suivi également en 2011, 5 procédures de modification/révision de plans locaux d'urbanisme.

Les chiffres... de 2011

125 logements locatifs sociaux subventionnés par le Bassin de Pompey pour un total de **559 040 €** de subventions sur Bouxières-aux-Dames, Champigneulles et Custines et **190 960 €** d'Aide à la Pierre déléguée par l'État.

150 logements dont les chantiers ont démarré en 2011 contre un objectif de 245 logements par an pour le 4ème PLH.

783 dossiers instruits pour le compte des communes dans le cadre des autorisations d'occupation des sols.

164 225 € d'aides à l'habitat privé dans le cadre de l'OPAH et de la campagne de ravalement.

La Société Publique Locale : un outil opérationnel pour l'aménagement et l'équipement du territoire.

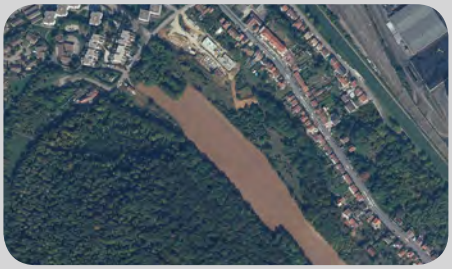

L'année 2011 a permis de lancer la réflexion sur la création d'une SPL. Dans le cadre du projet de territoire mais aussi au regard des sites à enjeux urbains qu'il est nécessaire d'activer sur le Bassin de Pompey.
Il apparaît en effet aujourd'hui que les collectivités se trouvent démunies face aux enjeux d'aménagement urbain et afin de respecter les objectifs qu'elles se sont fixées en termes de production de logements, de développement économique et d'évolution des équipements publics et para-publics…

Afin d'appuyer la volonté d'aménagement raisonné du territoire, le Bassin de Pompey doit donc se munir d'un outil permettant d'activer et de rendre opérationnels les projets de développement urbain, de reconversion des sites industriels, de création d'éco-quartiers et de développement immobilier… A ce titre, l'intercommunalité et les communes ont réfléchi à la mise en œuvre d'une Société Publique Locale (SPL) qui jouera un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage et sera missionnée par les collectivités pour aménager et équiper l'ensemble des sites à enjeux du territoire (Croix des Hussards à Frouard, Site Eiffel à Pompey, Quartier du Rond-Chêne et site St Gobain à Liverdun, zone des Vergers à Champigneulles, zone des Sablons à Millery, secteur de la Rochatte à Malleloy, hôpital de Faulx, etc.).

Les chiffres clés

100 services par jour

196 arrêts de bus

368 110 km parcourus par an
en lignes régulières

Transport et Mobilité durable

Le développement des transports sur le Bassin de Pompey se poursuit grâce à une amélioration des dispositifs d'information et de gestion des correspondances entre les différents réseaux : Simplicité puis Simplicim ou encore l'application smartphone P'SIT !

Augmentation de la fréquentation du réseau Le SIT

L'année 2011 du réseau Le SIT se conclut sur une hausse globale de la fréquentation (+5,3%) ainsi que du nombre de voyageurs commerciaux (+7,4%) et une augmentation de la clientèle scolaire de 4,3%. Le Transport A la Demande enregistre une augmentation de 8,4%.

L'ensemble des lignes du réseau ainsi que le Transport A la Demande SITAD'IN enregistrent une augmentation de la fréquentation commerciale.

Comme en 2008, le réseau Le SIT a su absorber cette fréquentation supplémentaire à mettre en perspective notamment avec la hausse du prix des carburants. De 2007 à 2011, le réseau Le SIT a ainsi augmenté sa fréquentation commerciale d'environ 15%.

- Fréquentation totale 2011 : 337 545 validations (contre 320 499 en 2010).
- Kilométrage commercial en 2011 : 402 987 km (lignes régulières + TAD)

Le SITAD'IN progresse encore

- 2 375 personnes inscrites
- 237 nouveaux clients en 2011
- 12 860 voyages (+8,4%) pour 35 435 km parcourus
- 43% de réservation pour le motif « travail » 28% « loisirs & sports », 15% « collège/lycée ».
- 1 réservation sur 4 prise en charge moins de 2 heures avant le trajet.

Toujours plus d'abonnements

La répartition entre les gammes de titres Le SIT et MixCités est stable avec 36% de validations avec des titres Le SIT et 64% de titres MixCités enregistrées sur le réseau Le SIT. 48% des titres utilisés sont des titres 10 voyages (ACCESSIT ou MIXCITES 10), mais la dynamique est favorable aux abonnements annuels et mensuels (+3 points).

Des recettes commerciales en hausse

Les recettes commerciales issues de la vente et de la validation de titres Le SIT et MixCITES sur le réseau Le SIT sont en hausse par rapport à 2010 :

- Recettes titres Le SIT : 48 903,6 euros TTC (contre 47 651,25 euros TTC en 2010)
- Recettes titres MixCités : 98 855,23 euros TTC (contre 89 077,19 euros TTC en 2010)

La hausse de la fréquentation s'accompagne donc logiquement d'une hausse des recettes commerciales.

Cartes SIMPLICITES : en 2011 76% des validations ont été réalisées avec une carte SIMPLICITES. 1202 cartes ont été délivrées à l'agence Le SIT de Pompey en 2011.

Mise en œuvre de la démarche qualité

En 2011 le réseau LE SIT est également entré dans la démarche de certification ISO 9001 qui vise à améliorer la qualité du service offert et la satisfaction des voyageurs. Plusieurs axes de contrôle qualité ont été mis en place :

- La qualité à bord des véhicules
- La qualité aux arrêts de bus
- La qualité à l'agence commerciale

Chaque trimestre, 100 voyageurs sont interrogés sur leur niveau de satisfaction du service par un organisme indépendant et 50 arrêts sont contrôlés (information horaire, état général et propreté etc.).

Concernant les arrêts de bus, à l'instant « t », 94% du parc est en parfait état et le délai moyen de remise en état après dégradation est de 10 jours. Concernant la qualité ressentie et perçue par les voyageurs, les taux de satisfaction sont bons avec dans le détail :

Confort embarqué	72,92%
Conditions d'attente aux points d'arrêt	64,58%
Accès informations - agence	78,08%
Accès informations - conducteur	78,75%
Accès informations - bus	70,25%
Accès informations - point d'arrêt	63,08%
Conduite conducteur	74,17%
Propreté bus	72,58%
Ponctualité	68,58%

Enfin, l'année 2011 se conclut également sur un taux de fraude très faible de 0,02%.

Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) du Parc Eiffel Energie

Agenda 21

Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de la Communauté de Communes, le plan d'actions du PDIE a été adopté en concertation avec l'ensemble des AOT et les représentants des entreprises participant à la démarche.

Il est structuré en 4 familles d'actions :

- *Développer l'usage des transports collectifs.*
- *Développer la pratique des modes actifs.*
- *Maîtriser les déplacements automobiles.*
- *Développer les autres formes de « mobilité » liées au travail.*

Objectif du plan d'actions :

Développer les modes alternatifs à l'autosolisme pour les déplacements domicile-travail et professionnels.

3 types d'actions :

- *Information / promotion de l'existant*
- *Développement / amélioration des services*
- *Nouveautés / innovations*

Soyons ECOMOBILES
Plan de Déplacements Inter-Etablissements du Bassin de Pompey

21 actions seront ainsi déployées à court, moyen et long termes afin de faciliter les déplacements principalement des 4000 salariés des entreprises du parc Eiffel Energie comme par exemple :

- La création d'aires de stationnement « relais » pour covoiturage et accès aux transports
- Organisation de sessions « inter entreprise » de formation à la sécurité routière et à l'écoconduite
- Installation de bornes de recharge des véhicules électriques sur le parc : 2 bornes intelligentes de recharge accélérée destinées à usages PRO et PARTICULIERS; avec système de paiement.
- Augmentation de la fréquence et réaménagement de la ligne de desserte des entreprises du parc en rabattement TER, SUB et Le SIT.
- Et bien d'autres encore…

Arrêts de Bus : Mise en accessibilité

Création de quais, mise en place de signalétique de guidage pour les personnes à mobilité réduite et de dispositif d'accostage pour les chauffeurs de bus, ce sont ainsi 12 arrêts du réseau de transport qui ont fait l'objet de travaux en 2011 dans le cadre de travaux d'aménagement urbains ou d'un programme spécifique.

Le programme 2012 prévoit également la mise aux normes de 12 arrêts afin de faciliter l'accès aux transports en commun pour l'ensemble des usagers.

Crédits transport

Commune	Coût total 2011
Bouxières-aux-Dames	161 000 €
Champigneulles	487 000 €
Custines	73 000 €
Faulx	30 000 €
Frouard	425 000 €
Lay-Saint-Christophe	26 000 €
Liverdun	533 000 €
Malleloy	14 000 €
Marbache	33 000 €
Montenoy	12 000 €
Pompey	678 000 €
Saizerais	79 000 €
TOTAUX	**2 551 000 €**

Répartition au prorata du niveau de services, Le Sit et SUB par jour ouvrable.

Intermodalité : partenariat renforcé

Le Bassin de Pompey poursuit ses efforts en faveur du développement de l'intermodalité sur son territoire. Après la mise en place de la carte SIMPLICITES et de la gamme tarifaire MIXCITES, le Bassin de Pompey prépare la mise en service de « SIMPLICIM » le service d'information multimodal en partenariat avec le Conseil Régional de Lorraine et l'ensemble des Autorités Organisatrices de Transport en Lorraine. Pour le voyageur, SIMPLICIM c'est un seul site internet où il sera désormais possible d'obtenir tous les renseignements pour bien préparer son trajet : horaires, localisation des arrêts, perturbations en cours etc. sur tous les réseaux de transport : bus, car, train, transport à la demande. SIMPLICIM sera notamment doté d'un calculateur d'itinéraire à l'image des calculateurs d'itinéraire routier : entrez votre point de départ et votre point d'arrivée et SIMPLICIM vous calculera le trajet avec les correspondances de A à Z !
La Communauté de Communes cofinance le fonctionnement de SIMPLICIM via une convention : lancement prévu en Septembre 2012

Simpli Cim
Calcul d'Itinéraire Multimodal

Avec p'SIT ! Je suis mobile !

Tous les transports du Bassin de Pompey sur votre Smartphone !

L'info en **temps réel** sur les lignes des réseaux **Le Sit, TED, SUB et TER**.

Avec l'application pour smartphone vous maîtrisez vos déplacements du **bout des doigts**.

- **lignes de bus**, train TER, transport à la demande et horaires
- **distance à parcourir** pour rejoindre l'arrêt de bus le plus proche
- **horaire de passage** du prochain bus à l'arrêt le plus proche de vous
- **information en temps réel** sur l'état du trafic et des éventuelles perturbations
- **informations pratiques** : tarifs, points de vente

Zone des Sablons

- **5 hectares** de terrain aménagés à vocation économique
- **250 emplois** avec perspective de création d'une trentaine

Développement économique

La gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques est désormais assurée par le Bassin de Pompey. Outre l'accueil et l'accompagnement des entreprises les actions menées favorisent la diversification de l'économie et l'attractivité du Bassin grâce à une offre de service de qualité et appropriée.

Une politique foncière économique dynamisante

Zone des Sablons :

2011 a vu le démarrage des travaux d'implantation de la société POMONA sur un terrain de 5 hectares pour un bâtiment de 14 000 m². Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'extension prévue de la zone des Sablons à Millery où environ 15 hectares seront aménagés pour accueillir des entreprises industrielles et artisanales à court terme.

POMONA, actuellement situé à Champigneulles, connaît une forte croissance et ses dirigeants ont contacté le Bassin de Pompey dès la fin de l'année 2009 afin de connaître les possibilités d'extension sur le territoire du Bassin de Pompey. La zone des Sablons est apparue comme idéalement située et dès lors le projet a été engagé. L'aménagement devrait être terminé pour juin 2012.

Dans le même temps, la société MULTIPOSE, implantée sur la commune de Custines depuis des années est venue occuper la dernière parcelle de la première tranche du lotissement d'entreprises de la zone des Sablons.

CITentreprises : 40 nouveaux emplois en perspective

Les implantations d'entreprises continuent sur le lotissement d'activités Citentreprises situé au cœur du Parc Eiffel Energie.
Nous avons pu voir la construction de l'entreprise CLOZAL, issue de la pépinière d'entreprises du CAREP. Cette entreprise est spécialisée dans l'agencement et le cloisonnement de bureaux pour le tertiaire et de cabines de peinture pour l'industrie. Trop à l'étroit dans le locaux du CAREP, CLOZAL implante aujourd'hui un bâtiment de 600 m² sur un terrain de 2300 m² sur CITentreprises.

Dans le même temps, la Société VITALAIRE, également hébergée dans les locaux du CAREP a émis le souhait de s'implanter sur CITentreprises. Le projet consiste en la création d'un bâtiment d'environ 500 m² sur un terrain de 2700 m². Actuellement, cette entreprise spécialisée dans la livraison d'oxygène à domicile compte une vingtaine de salariés avec une perspective d'embauche d'une dizaine de personnes à court terme.

La commercialisation des terrains devrait pouvoir s'achever en 2012 au vu des différents contacts et projets à l'étude dans nos services.

Santé et nutrition

Entreprises et territoires :

Le 9 décembre 2011 a été organisé un petit déjeuner « Entreprises et territoires » dans les locaux de l'entreprise DELIPAPIER sur le thème « Nutrition & santé : Facteurs de bien-être au travail ». Le Bassin de Pompey et ses 13 communes sont déjà bien engagés sur la question de la nutrition, notamment en milieu scolaire, à travers l'Agenda 21.

Cette rencontre, qui a rassemblé une trentaine de participants, a permis d'aborder cette thématique avec les partenaires économiques du territoire. Une occasion pour la Communauté de Communes de partager cette préoccupartion de santé publique avec les entreprises. A été également évoquée l'opportunité de favoriser le développement de filières courtes d'approvisionnement pour faire émerger de nouveaux débouchés aux produits locaux et répondre à une demande de consommation de repas préparés à partir de produits frais biologiques.

Espace artisanal
de la Haute Épine à Saizerais

Situé au lieu-dit La Haute Épine, à la sortie de Saizerais en direction de Marbache, un premier aménagement d'une zone artisanale, permet d'accueillir à l'heure actuelle 4 entreprises, sur une superficie d'un peu moins de deux hectares.

Le Bassin de Pompey constatant, d'une part un besoin foncier de la part des entreprises artisanales, et d'autre part, la nécessité d'équilibrer les différents espaces d'activités économiques de son territoire, a programmé l'extension de ce premier programme d'aménagement sur une surface d'environ 8 hectares. Les premiers travaux ont débuté au mois de novembre 2011.

L'objectif de cette extension est de proposer, aux entreprises artisanales du Bassin, voire au-delà, un lotissement artisanal respectant les normes Haute Qualité Environnementale, afin de leur permettre d'aménager leur espace de travail dans un environnement privilégié (espaces verts, assainissement écologique, pistes cyclables et cheminements piétonniers...).

Une quinzaine de parcelles sont prévues, sur lesquelles 30% des constructions envisagées par les acquéreurs pourront être consacrés à leur résidence personnelle. Leur commercialisation débutera en juin 2012.

Transfert de la gestion des espaces publics de la ZAC Saule Gaillard

L'aménagement de la ZAC Saule Gaillard terminé, la Société d'Équipement du Bassin Lorrain, qui en était le concessionnaire, a pu en effectuer la rétrocession à la ville de Frouard, ce qui a été acté au Conseil Municipal de Frouard du 16 décembre 2010.
Par délibération de son Conseil Communautaire du 24 février 2011 et dans le cadre de sa compétence « Actions de développement économique », la Communauté de Communes du Bassin de Pompey en a accepté le transfert de la gestion. Elle assurera désormais l'entretien des voiries, des espaces verts et de l'éclairage public. Un plan de gestion s'est mis en place fin 2011, autour des différents thèmes fédérateurs pour l'ensemble des intéressés (Transports, Environnement, Infrastructures, Prévention, Sécurité, Économie-Qualité-Insertion).

Ce plan de gestion a été conçu en intégrant une démarche prospective relativement aux projets de développement ''Zone des Vergers" et ''Croix des Hussards".
En outre, la zone commerciale a pris le nom d' « Espace Commercial Au Grand Air », afin de lui conférer une lisibilité encore meilleure. Doté d'une nouvelle identité visuelle, dans le cadre de la création de cette nouvelle appellation, l'Espace Commercial Au Grand Air se partage en quatre secteurs, chacun étant défini par le nom d'un vent (Zéphyr, Ponant, Mistral et Alizé) et une couleur dédiée, afin de faciliter l'identification des différents commerces.

Les chiffres clés de l'espace commercial
700 salariés
68 commerces
CA global : 210 millions d'euros
6 % des dépenses des ménages
2ème pôle commercial du Sud Meurthe-et-Moselle

Développement d'un pôle tertiaire sur le Parc Eiffel Energie: entrée dans la phase opérationnelle du projet.

Agenda 21 L'année 2011 a vu le projet de développement d'un pôle tertiaire entrer dans sa phase opérationnelle. Un concours d'architecte a été lancé pour la construction d'un bâtiment en proximité directe de l'Espace Multiservices Intercommunal et destiné à accueillir plusieurs structures publiques et parapubliques ainsi que de l'immobilier d'entreprise. C'est finalement le cabinet d'architectes Rabolini-Schlegel qui a remporté le concours avec un projet proposant deux bâtiments, le premier accueillant les entreprises, le second les organismes publics autour de trois pôles : un pôle santé/social, un pôle emploi/formation et un pôle développement territorial.

L'année 2012 verra le début des travaux qui doivent se terminer en 2013. Parallèlement, le Bassin de Pompey travaille aux phases suivantes du projet, qui consistent en un réaménagement du site de Ban la Dame à travers la création d'immobilier d'entreprise et le développement d'un pôle dédié à la formation.

La préservation de l'environnement, une dimension essentielle du projet. Les deux bâtiments développés seront construits suivant des principes de Haute Qualité Environnementale et viseront à obtenir la labellisation Bâtiments Basse Consommation (BBC). En outre, le projet disposera de plusieurs aménagements environnementaux, et notamment d'une chaufferie bois alimentée par des plaquettes forestières issues des forêts du territoire.

Les chiffres clés
3676 m² de surface utile développés durant la première phase.
8 structures publiques et parapubliques hébergées.
22 modules locatifs de 55m² à disposition d'entreprises.

Des aménagements qualitatifs au service des salariés

Signalétique des zones d'activité économique

Les travaux prévus au cours de l'année 2011 n'ayant pu être effectués, une nouvelle consultation a été lancée à l'automne. Les équipements actuels seront actualisés et de nouveaux mobiliers (notamment directionnels) seront installés au cours de l'année 2012. Ils concernent le Parc Eiffel Énergie et ses différents secteurs (Parcs Logistiques Est et Ouest, La Nouvelle, Ban La Dame, Eiffel, Pompey Industries et Pré à Varois), la zone industrielle du Canal à Champigneulles, la zone d'activité du Serroir à Lay-Saint-Christophe, la zone d'activité des Sablons à Custines et Millery, l'Espace Commercial Au Grand Air à Frouard.

Ces travaux s'inscrivent également dans la continuité des actions de protection et de réduction des impacts des activités économiques sur l'environnement engagées dans le cadre de la démarche qualité ISO 14001, grâce à l'utilisation de matériaux « éco compatibles » en aluminium 100 % recyclables. Les équipements obsolètes qui seront déposés feront l'objet d'une réutilisation dans le cadre d'autres travaux d'aménagement. Le budget global prévu est de 250 000 € HT.

Le Resto' du Parc après 6 années de fonctionnement

Le Resto'du Parc, aujourd'hui exploité dans le cadre d'une Délégation de Service Public par la société RESTAURABELLE ne cesse de voir sa fréquentation augmenter. Si en 2005 le nombre d'usagers ne dépassait pas 80 personnes, aujourd'hui ce sont plus de 400 personnes qui y déjeunent chaque jour. Ce service est destiné en majorité aux entreprises du Bassin, que ce soit pour la partie self, pour les repas d'affaires à l'étage, les plateaux repas livrés ou les cocktails.

Des enquêtes de satisfaction sont menées annuellement afin de contrôler la satisfaction des usagers, ce qui permet ensuite de travailler avec l'équipe du restaurant pour proposer des actions d'amélioration en vue d'augmenter régulièrement la qualité des prestations.

Les chiffres clés
75% de satisfaction générale des usagers.
400 repas par jour.

Entretien des Espaces verts des parcs d'activités et voies douces

Aménagements existants : Agenda 21

Cette année, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a entretenu plus de 130 hectares d'espaces verts. La tonte, le gyrobroyage, l'entretien de massifs, l'entretien de surfaces minéralisées ont su respecter l'engagement que la Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'était fixée en faveur du développement durable et du maintien de la biodiversité sur son territoire à travers la certification ISO 14001 du Parc Eiffel énergie et de sa politique qualité.

Nouveaux aménagements en 2011 :
Deux aménagements paysagers durables ont été conçus sur le parc d'activités Eiffel Energie.

La Parc Eiffel Energie sur Champigneulles a vu ses abords fleuris par des rosiers paysagers et des pommiers à fleurs. Le but était d'apporter un peu de couleur dans le gris industriel du chemin de la Rompure.
Le second se situe aux abords des ateliers techniques allée des Jardiniers à Pompey : une haie libre composée d'une succession de charmes et de pommiers à fleurs. Des essences indigènes pour la conception ont été privilégiées.
L'enveloppe allouée à ces deux projets a été de 10 000€.

Un chantier école :
Un nouveau partenariat a vu le jour cette année entre la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et le lycée agricole de Pixerécourt à travers sa classe de Bac Pro Environnement et aménagement des espaces naturels et ruraux.
Les travaux réalisés ont été de la taille, de l'élagage, du débroussaillage, de l'abattage sur des sites choisis pour leurs intérêts faunistique et floristique. Ainsi les espèces invasives tels la renouée du Japon, l'acacia ont été coupées au profit des espèces endémiques.

Des projets structurants sur le Bassin de Pompey

Une cuisine centrale : Agenda 21

Dans ce cadre, l'année 2011 a également été l'occasion de réfléchir sur la faisabilité d'une cuisine centrale à filières courtes d'approvisionnement. L'idée est de pouvoir disposer sur le bassin d'un lieu unique de préparation de repas avec minimum 20% de produits bio locaux à destination des cantines scolaires, des maisons de retraite et des personnes se faisant livrer à domicile.

Une étude de faisabilité a permis de montrer que le potentiel de repas était suffisant pour rendre le projet viable. Une enquête auprès des parents d'élèves a validé l'intérêt d'une majorité des familles pour bénéficier de repas bio dans les cantines scolaires. L'année 2012 doit permettre de voir se concrétiser ce projet avec une perspective d'ouverture à la rentrée 2014.

Les chiffres clés
2000 à 2500 repas par jour.
Une vingtaine d'emplois à la clé.
Une redynamisation de la filière agricole et maraîchère sur le territoire.

Développement d'une politique de formation

Le CNAM Lorraine a réalisé en 2011 pour le compte du Bassin de Pompey une étude portant sur les besoins en formation sur notre territoire. Ce diagnostic a fait ressortir deux domaines dans lesquels il serait particulièrement intéressant de développer des filières de formation sur le Bassin de Pompey : la logistique et les technologies et services pour l'autonomie des personnes en situation de dépendance. En effet, la mise en œuvre d'une formation dédiée à la logistique permettrait d'offrir une réponse locale à des besoins exprimés par des entreprises du Bassin, tout en offrant un nouveau débouché pour la filière Bac Pro Logistique du lycée Bertrand Schwartz. La création d'une formation de haut niveau portant sur les technologies et services pour l'autonomie des personnes en situation de dépendance permettrait quant à elle le déploiement d'une filière innovante, en adéquation avec les besoins actuels de la société française. Elle répond dans ce sens à une logique d'attractivité pour le Bassin de Pompey, et pourrait s'appuyer sur l'expérience de plusieurs entreprises locales qui exercent dans ce domaine.

L'année 2012 verra le partenariat avec le CNAM Lorraine se prolonger afin d'étudier les modalités concrètes de mise en œuvre de ces deux filières de formation sur le territoire.

L'insertion par l'économie pour le développement du territoire

Agenda 21

Clauses d'insertion dans les marchés publics

L'insertion par l'activité économique dans la commande publique est un élément fort développé par le Bassin de Pompey, par ses achats de travaux, de services et de fournitures. La mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics représente un levier en matière d'emploi, par le biais d'embauches de publics en difficultés d'accès à l'emploi évoluant sur le territoire.

Les chiffres clés

- Clauses inscrites dans 20 marchés : voirie principalement, espaces verts, collecte des déchets ménagers et propreté des infrastructures.
- 9800 heures, soit 6 ETP, réservées à 43 personnes qui ont obtenu un emploi, dont 20 sont habitants du Bassin.
- 10 entreprises accompagnées.
- Sur l'ensemble des marchés du Val de Lorraine (bassin de Pompey, communes, autre collectivité, bailleur social), 38 personnes habitant le Bassin de Pompey ont obtenu un emploi via les clauses, soit 45% des personnes.
- Sur les 16 personnes sorties du dispositif en 2011, 4 personnes ont signé un CDI à l'issue.

Approche environnementale et visée communale

La commande publique est identifiée comme un vecteur d'emploi, en rapprochant la sphère économique, les politiques publiques et le volet social : il s'agit d'une démarche associant acheteurs publics, entreprises, structures d'insertion par l'activité économique, acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, dans une dynamique partenariale concrète au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi

La cinquième édition des Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi a eu lieu le 7 avril 2011 au centre socio-culturel de Pompey.

Les chiffres clés

Mise en relation de près de 300 personnes en recherche d'emploi avec la trentaine d'employeurs et organismes qui participaient aux espaces recrutement, formation, informations, ateliers d'aide d'accès à l'emploi et visites d'entreprises.

Au vu de l'enquête réalisée durant les trois mois qui ont suivis la manifestation, les employeurs ont annoncé l'embauche de 7 personnes, en CDD de plus de 6 mois, mission intérim longue et CDI.

Cet évènement annuel permet de faciliter les passerelles entre les chercheurs d'emploi et ceux qui tendent à les employer, les qualifier et faire évoluer leur parcours.

Aussi, cette demi-journée est l'occasion de rapprochements entre les acteurs de l'emploi et l'insertion du territoire avec la sphère économique.

Soutien apporté aux structures intervenant dans les domaines de l'emploi, de l'insertion et de la formation

Dans le cadre du développement de l'emploi local, le Bassin de Pompey apporte un soutien financier, logistique et technique aux structures suivantes :

- Cap Entreprises : accompagnement au retour à l'emploi de 45 habitants
- Alaca : création d'entreprises
- Gesval : ateliers d'alphabétisation, d'illettrisme et français langues étrangères
- Maison territoriale pour l'emploi et la formation : développement de l'emploi local par la coordination des acteurs du territoire
- Mission locale : accompagnement social et professionnel des jeunes de moins de 26 ans

Les chiffres clés

5 structures œuvrant dans le champ de l'insertion et l'emploi des personnes en difficulté d'accès à l'emploi sont soutenues par le Bassin de Pompey.

Résultats 2011 :

- 21 emplois CDI ou CDD de +6mois ont été concrétisés, sur les 45 personnes suivies par Cap entreprises, soit 47% du public en emploi dit durable.
- Alaca a contribué à l'installation de 4 entreprises sur le Bassin de Pompey : commerce (export d'articles textiles) et artisanat (restauration rapide ambulante, photographe, nettoyage industriel).

Face aux lourdes situations de chômage et de précarité, la fonction et les missions du Bassin de Pompey en matière de politique d'insertion sont essentielles : définir, structurer et évaluer les actions mises en œuvre et soutenir les structures qui œuvrent en faveur du développement de l'emploi local.

Les chiffres clés

82 plateformes point tri verre (**1044 tonnes** de verre collectées).
77 conteneurs enterrés.
6 flux de déchets collectés au porte-à-porte :

- Ordures Ménagères Résiduelles : **10 455 tonnes**
- Collecte Sélective : **509 tonnes**
- Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères : **3 491 tonnes**
- Objets Hétérogènes : **198 tonnes**
- Papier (administrations et entreprises) : **52 tonnes**
- Carton (administration et entreprises) : **160 tonnes**

Déchetterie :

équipée de 12 bennes, 1 armoire de Déchets Ménagers Spéciaux, 1 benne de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, 1 benne pneus.

Composterie :

8 000 m² permettent le traitement de **5 500 tonnes** de biodéchets.

Environnement

Le tri des déchets, la réduction à la source de leur production sont des objectifs essentiels dont la réussite dépend de l'évolution du comportement de chacun. Lancée en 2011, la campagne de sensibilisation des ménages en porte à porte y participe. Désormais, le tri des déchets d'emballage dans les communes rurales devrait accroître la performance du tri sur le bassin.

Le Grenelle de l'environnement et sa première loi sortie le 3 août 2009, fixe des objectifs en matière de gestion des déchets :

- Réduction de la production des Déchets Ménagers de 7% sur 5 ans, soit **une diminution des déchets** sur le Bassin de Pompey de **41 kg/hab/an** sur 5 ans.
- Réduction de la part enfouie ou incinérée des déchets de 15% d'ici à 2012, soit **une réduction de 39 kg/hab/an** pour le Bassin de Pompey.
- Augmentation du recyclage matière pour atteindre 75% de recyclage des déchets d'emballages ménagers. La Communauté de Communes recycle aujourd'hui 44% des déchets d'emballages. Pour atteindre l'objectif du Grenelle, il est nécessaire d'**augmenter de 36 kg/hab/an** le recyclage de déchets.

Face à ces enjeux majeurs, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a lancé en 2011 un état des lieux de la performance de son système de gestion des déchets au travers d'une étude MODECOM : méthode de caractérisation des ordures ménagères. En étudiant le contenu de nos poubelles, nous avons pu constater que 50% de nos déchets résiduels peuvent être triés et valorisés.

Dans le but de simplifier et d'améliorer le geste du tri, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a développé en 2011 de nouveaux services avec la collecte sélective au porte à porte étendue à l'ensemble des communes du Bassin de Pompey et qui intègre la collecte du papier.

Évolution des tonnages collectés sur le Bassin de Pompey

L'année 2011 est marquée par une augmentation globale des déchets gérés sur le Bassin de Pompey de 2,8%, après une baisse continue de la production des déchets depuis ces 5 dernières années. Les tonnages collectés en ordures ménagères résiduelles et en fraction fermentescible issue des ordures ménagères sont stables. La collecte sélective des déchets recyclables connaît une augmentation de près de 6%.

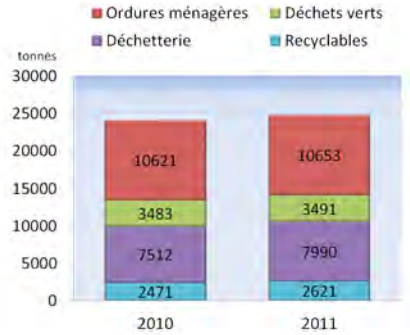

La déchetterie connaît elle aussi une augmentation de près de 6 % de ses tonnages collectés.

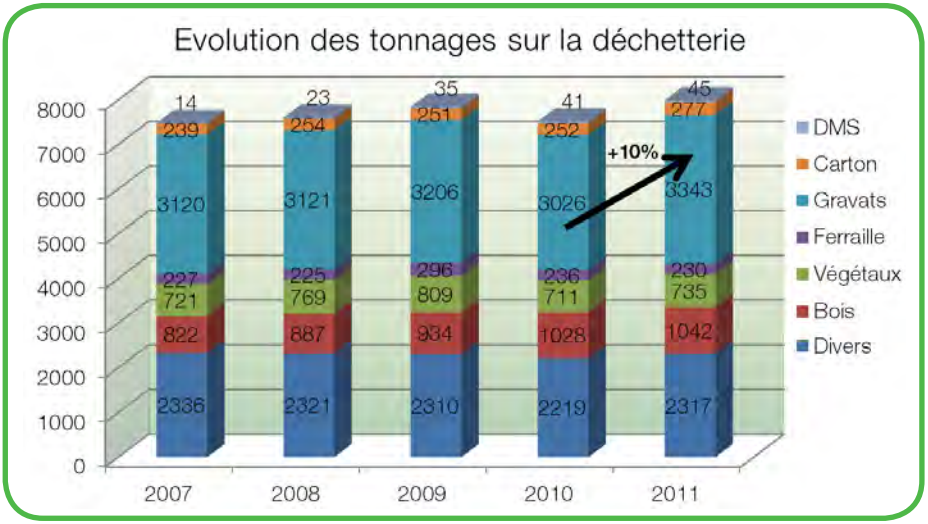

Les plus fortes évolutions sont constatées sur les **gravats (+10%)** et sur les déchets **divers (+4%)**. L'évolution des autres flux de déchets est assez stable voire en très légère augmentation.

L'évolution continue des tonnages sur la déchetterie demande à ce qu'une réflexion soit menée pour mieux contrôler les apports et réguler les hausses.

La collecte des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) sur la déchetterie :

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a collecté en 2011, **201 tonnes de DEEE, soit 4,9 kg/an/hab.** Cela représente **32 360 appareils**. 172 tonnes de ces déchets ont été valorisées.

La valorisation effectuée à partir des DEEE du Bassin de Pompey a permis d'éviter l'émission de **105 tonnes de CO_2** et d'économiser **246 barils de pétrole brut**, soit environ **40 000 litres de pétrole**.

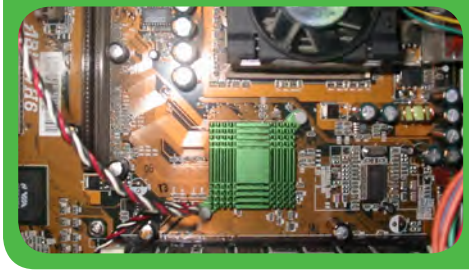

- **67,7 tonnes de ferrailles** ont été recyclées permettant une économie énergétique de 43 262 kWh, soit la consommation énergétique annuelle de 2,1 ménages. 66 tonnes de CO_2 ont été ainsi évitées.
- **18 tonnes de métaux non ferreux** ont été recyclées permettant une économie énergétique de 137 693 kWh, soit la consommation énergétique de 7 ménages. 39 tonnes de CO_2 ont été ainsi évitées.
- **39,2 tonnes de plastique** ont été recyclées permettant une économie de 39 168 litres de pétrole brut.
- **44,4 tonnes de verre de tube cathodique** ont été recyclées.

Performance de valorisation des DEEE en kg/hab/an :

Bassin de Pompey	Meurthe et Moselle	Lorraine	France
4,9	4,9	5,7	4,7

Promouvoir les éco-gestes et le tri des déchets

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a été particulièrement volontariste jusqu'à présent, avec un schéma de gestion des déchets ménagers depuis 1997, une installation locale pour le traitement de la fraction fermentescible et dernièrement le développement d'un nouveau service permettant le tri des déchets auprès des administrations et entreprises. Malgré ce développement de la collecte sélective, nos performances de recyclage restent insuffisantes pour satisfaire aux objectifs du Grenelle.

Nous regroupons sur notre territoire deux types de collectes pour les déchets recyclables : le porte à porte sur les communes urbaines et le point d'apport volontaire sur les communes rurales. Nos performances de recyclage se situent en dessous des moyennes nationales en porte à porte sur le milieu urbain et en apport volontaire bien inférieures pour le verre et les journaux magazines.

Dans le contexte des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et de la démarche territoriale de développement durable initiée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, il est souhaité améliorer et renforcer les performances de tri des déchets, avec en première action, l'extension de la collecte sélective en porte à porte aux communes rurales et l'intégration de la collecte du papier en porte à porte à l'ensemble des communes.

Afin d'accompagner cette mise en place, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a recruté 4 ambassadeurs de l'environnement. Pendant un an, ils rencontreront les habitants du Bassin à leur domicile ou lors rendez-vous pour échanger et informer au mieux sur le tri et la réduction des déchets, mais également sur les écogestes que nous pouvons faire pour améliorer le quotidien et préserver l'environnement.

Au 31 décembre 2011, 4 communes avaient reçu la visite des ambassadeurs. Les taux de sensibilisation étaient les suivants :

Millery	92.31%
Saizerais	94.74%
Marbache	83.93%
Custines	85.36%

La hausse globale des tonnages de déchets collectés en 2011 souligne le réel intérêt du développement d'un Programme de Prévention des Déchets sur le Bassin de Pompey ainsi qu'une réflexion approfondie sur la déchetterie pour contrôler les apports.

Le développement du nouveau service de collecte des déchets recyclables au porte à porte nécessitera un suivi précis pour atteindre des objectifs du Grenelle de l'environnement.

Les chiffres... de 2011

L'impact du tri sur le Bassin de Pompey :

- **4 tonnes d'aluminium** qui ont permis une économie de 9 tonnes de bauxite, 36 m3 d'eau et 118.4 MWh d'énergie.
- **154 tonnes de plastique** qui ont permis une économie de 127820 litres de pétroles (environ 804 barils), 37730 m3 de gaz naturel, 1293.6 m3 d'eau et 1848 MWh d'énergie.
- **1043 tonnes de verre** qui ont permis une économie de 688.4 tonnes de sable, 563.22 m3 d'eau et 1147.3 MWh d'énergie.
- **432 tonnes de cartons d'emballages** qui ont permis une économie de 1123.2 tonnes de bois, 7300.8 m3 d'eau et 4752 MWh d'énergie.
- **31 tonnes d'acier** qui ont permis une économie 43.4 tonnes de minerai de fer, 18.6 tonnes de coke, 34.1 m3 d'eau et 196.85 MWh d'énergie.

Dans le cadre de sa politique qualité, des enquêtes de satisfaction ont été réalisées sur le service Environnement :

- Taux de satisfaction des usagers sur la collecte = **82 %**
- Taux de satisfaction pour l'équipement déchetterie = **67 %**
- Taux de satisfaction pour l'équipement composterie = **71 %**

Crédits déchets ménagers

Commune	Coût total 2011
Bouxières-aux-Dames	382 000 €
Champigneulles	508 000 €
Custines	381 000 €
Faulx	220 000 €
Frouard	631 000 €
Lay-Saint-Christophe	317 000 €
Liverdun	741 000 €
Malleloy	72 000 €
Marbache	229 000 €
Millery	65 000 €
Montenoy	45 000 €
Pompey	426 000 €
Saizerais	176 000 €
TOTAUX	**4 193 000 €**

Répartition au prorata, pour 50%, du tonnage et pour 50% du nombre de km parcouru lors des collectes.

Cinq sens en éveil sur le Bassin de Pompey

Dimanche 11 septembre 2011, le Bassin de Pompey a invité ses habitants et leurs amis à la manifestation « la Nature dans tous les sens ».

Cette journée était entièrement consacrée à la découverte de l'environnement à travers de multiples animations : jeux, ateliers, expérimentations, sorties découvertes, art végétal et recyclage. Contes, dégustations et expositions ont rythmé la journée.

Bassin de Pompey **de vie**

La Communauté de Communes accentue sa participation au déploiement des services à la population pour une plus grande proximité et réponse aux besoins des plus jeunes et de leurs familles. Outre l'aménagement du cadre de vie, les services Petite Enfance, Sports, Culture et Prévention contribuent au mieux vivre ensemble.

Un second Contrat Enfance Jeunesse sur le Bassin de Pompey vient d'être conclu. Une reconnaissance par la CAF de la politique enfance jeunesse menée sur le territoire par la Communauté de Communes et les 13 communes. C'est une participation de 371 000 € sur 1 619 000 €

Agenda 21

Petite enfance

Avec la création de nouvelles places d'accueil à Champigneulles, le Bassin de Pompey offre 125 places en accueil régulier. La qualité d'accueil des enfants et leur famillle est une priorité. RAM et LAPE assurent une animation essentielle et mise en réseau des professionnels de l'enfance.

Bilan et renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

Au terme d'une 2ème période de contractualisation de nos engagements avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes a renouvelé une convention pour la période 2011-2014 qui lui permettra de pérenniser les structures existantes et de développer l'offre d'accueil.

Le Contrat Enfance-Jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement et à l'amélioration de l'offre d'accueil par :

- La définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions en direction des familles.
- Une politique tarifaire adaptée permettant l'accès aux enfants des familles aux revenus modestes.
- Une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits dans le contrat.

Ainsi, le soutien de la CAF porte sur :

- Un lieu d'accueil parents enfants
- Un relais assistantes maternelles
- Un multi accueil de 60 places à Pompey
- Une crèche familiale de 45 places à Champigneulles et à Frouard
- Une halte-garderie multi sites de 12 places fonctionnant alternativement à Liverdun, Custines et Marbache.

A cette offre d'accueil dont le bilan de fonctionnement présente une fréquentation constante des structures, le nouveau CEJ apportera son soutien au multi accueil de 18 places crée à Champigneulles à la place de la halte-garderie et met en perspective la création de places supplémentaires pour répondre à l'insuffisance de notre capacité d'accueil.

L'évolution de la halte-garderie de Champigneulles en multi accueil de 18 places

Autre fait marquant de l'année, l'ouverture le 1er octobre 2011 d'une petite structure dans les locaux de la halte-garderie faisant évoluer l'accueil occasionnel en accueil régulier du lundi au vendredi.

Ce projet annonce l'implantation d'autres structures de proximité complémentaires aux modes de garde existants d'ici à 2017. En 2011, l'ensemble des équipements existants a coûté 1 450 000 € de dépenses de fonctionnement. L'aide de la CAF au fonctionnement des structures a représenté 516 000 € et la prestation CEJ qui atténue la charge d'exploitation d'environ 50 %, s'est élevée à 337 000 €. La charge nette d'exploitation de la collectivité a été de 315 000 €.

Coût annuel par structure d'accueil pour l'année 2011

Structures d'accès	Dépenses Totales	Dépenses Personnel	Charges d'exploitation	Prix de revient horaire 2011 (€/h/enfant)	Plafond CEJ	Taux d'occupation
Multi-Accueil *L'Archipel*	749 000 €	**648 000 €**	**290 000 €**	6,89 €	7,22 €	**74 %**
Crèche Familiale *Île aux enfants*	494 000 €	**489 000 €**	**190 000 €**	5,85 €	6,30 €	**70 %**
Halte Garderie *Île aux enfants*	137 000 €	**120 000 €**	**96 000 €**	9,45 €	7,22 €	**54 %**

Taux d'occupation 2011

Structures d'accès	Agrément	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Multi-Accueil *L'Archipel*	60	85	74 %
Crèche Familiale *Ile aux enfants*	45	45	70 %
Halte Garderie *Ile aux enfants*	20 + 12	90 (variations)	54 % (moyenne des 4 sites)

Listes d'attente au 31/12/2011

Accueil collectif : 73 familles en attente en moyenne, délai d'attente de 8 mois.

Accueil familial : 26 familles en attente liste augmentée par les reports de la Crèche Collective sur la Crèche Familiale

Halte garderie intercommunale : Pas de liste d'attente

Nombre de refus de places : 40

1 heure de garde, toutes structures d'accueil confondues coûte **7,60 €**.

La participation familiale est de **1,55 €** en moyenne.

Après déduction des recettes familles et CAF, une heure de garde revient à la Communauté de Communes à **1,70 €** de l'heure.

La vie des structures d'accueil

ISO 9001

La qualité du service au cœur de nos préoccupations :

La démarche qualité

Dans le cadre de la certification 9001, les structures petite enfance se sont engagées à développer la qualité du service aux usagers par une charte d'accueil propre à chacune d'elle et, pour les structures collectives (haltes-garderies et multi accueil de Pompey) à mesurer une fois par an, la satisfaction des familles au moyen d'une enquête de satisfaction.
Les résultats obtenus ont été de 78 % à l'Ile aux Enfants et de 79,20 % à l'Archipel.
Les objectifs fixés en 2012 sont de 80 % de satisfaction. Un plan d'actions a été mis en place pour maintenir la qualité d'accueil et renforcer la communication aux parents concernant les actions éducatives et temps forts des structures.

ISO 14001

Les préoccupations environnementales

L'approche environnementale, dans le cadre de l'Agenda 21 et de la certification 14 001 est également prise en compte par les équipes dans leur fonctionnement quotidien. Les efforts les plus marquants en 2001 ont porté sur :

- Le tri des déchets avec une action de sensibilisation du personnel de l'Archipel effectué par le service environnement.
- L'analyse et la projection de l'utilisation de couches lavables qui sera testée en 2012 à la structure de Champigneulles.
- L'introduction dans le marché de prestation des repas des crèches relancé au deuxième semestre 2011, de produits BIO et locaux, privilégiant les filières courtes, ainsi qu'un conditionnement plus écologique des plats (moins de conditionnement individuel et conditionnement recyclable).

Le rôle de socialisation et de partenariat joué par le LAPE l'Aquarelle et le RAM La Marelle

En fonctionnant 4 demi-journées par semaine durant l'année scolaire, le LAPE a réalisé 510 heures d'ouverture réparties entre Pompey et l'antenne La Mezzanine au foyer rural de Bouxières-aux-Dames.
66 familles, pour la majorité sans emploi ou en congé parental, y viennent régulièrement avec leurs enfants âgés de moins de 3 ans, en vue de leur socialisation ou pour rencontrer d'autres parents. Des passerelles existent avec les CMS, les CCAS et l'association les Loupiots afin d'orienter les familles en recherche de lieux socialisants.

La convention de soutien financier au projet éducatif et social du LAPE a été renouvelée pour la période 2011-2014.

En s'inscrivant dans les Réseaux d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) soutenus par la CAF et le Conseil Général, le LAPE a obtenu des financements complémentaires pour mener des projets tels que la constitution d'un fond de livres pour bébés destinés au prêt en direction des usagers du LAPE et du RAM.

Depuis 2 ans, le RAM répond aux nombreuses sollicitations des assistantes maternelles agréées et parents employeurs concernant la réglementation statutaire des assistants maternels et les demandes d'information et d'orientation vers les places d'accueil.
Une mission de formation et de professionnalisation est également assurée par le biais de réunions et rencontres en soirée.
Le partenariat avec les ludothèques et médiathèques du bassin est riche et très actif.
Par ailleurs deux fois par semaine, le RAM propose un espace d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés des assistantes maternelles au siège à Pompey et sur les 5 antennes du RAM en fonctionnement alternatif (Lay-St-Christophe, Faulx ou Malleloy, Liverdun, Frouard).

La fréquentation en constante évolution démontre le besoin pour les assistantes maternelles de rompre leur isolement et de tisser des liens professionnels de qualité entre elles et avec la responsable du RAM.
Le nombre de rendez-vous et d'appels téléphoniques a doublé en un an.

Les temps forts de l'année ont été les suivants :

- Réunion sur les douleurs professionnelles en partenariat avec la Ville de Bouxières-aux-Dames et le foyer rural (20 participants).
- Formation « 1ers secours » (13 diplômés).
- Une réunion sur la sensibilisation à la littérature jeunesse (13 participants).
- Des rencontres éducatives avec les enfants au sein des ludothèques de Champigneulles et de Frouard (plus de 30 participants à chaque séance).
- Un spectacle organisé en partenariat avec l'association « Jeunes lecture » dont le but est de lutter contre les exclusions culturelles et de favoriser la lecture à voix haute (60 personnes).
- En novembre 2011, à l'occasion de la fête nationale des assistants maternels, une exposition photos de l'artiste photographe Nicolette Humbert a montré le travail de collaboration entre les assistantes maternelles et le RAM depuis 2 ans.

Nicolette Humbert

L'objectif premier étant de valoriser cette profession, le vernissage de l'exposition a accueilli plus de 100 personnes dont des familles employeurs d'assistants maternels. Les partenaires du RAM sont également venus soutenir cette opération.

La convention d'objectifs signée avec la Caisse d'Allocation Familiales a également été renouvelée pour la période 2011-2013.

Budget et enfance
Le dispositif petite enfance renforce le partenariat avec les communes membres notamment par les conventions de mise à disposition de locaux pour les haltes garderies et la plus-value apportée par le service rendu en plusieurs endroits du territoire, service entièrement géré par nos équipes.
Le montant total des dépenses de fonctionnement engagées par la Communauté de Communes pour remplir la fonction d'accueil de la petite enfance s'élève à 1 619 000 € et se répartit ainsi entre les Communes membres en fonction du nombre d'enfants accueillis :

Commune	Coût total 2011
Bouxières-aux-Dames	141 000 €
Champigneulles	273 000 €
Custines	117 000 €
Faulx	53 000 €
Frouard	268 000 €
Lay-Saint-Christophe	88 000 €
Liverdun	267 000 €
Malleloy	43 000 €
Marbache	74 000 €
Millery / Autreville	25 000 €
Montenoy	17 000 €
Pompey	181 000 €
Saizerais	72 000 €
TOTAUX	**1 619 000 €**

Répartition au nombre d'enfants CAF dans chaque commune (données CAF déc. 2011)

Créée en 2005, la Brigade Intercommunale de Police Municipale agit en proximité au quotidien. Brigade verte, ilôtage, animation scolaire ou sécurité routière, des missions pilotées par les Maires pour renforcer la prévention et la sécurité sur le terriitoire.

Sécurité et prévention

Une police au service des citoyens

La brigade intercommunale de police municipale (BIPM) est composée de cinq agents. Police placée sous l'autorité des Maires et du Président du Bassin de Pompey, elle a comme mission première la proximité.

En 2011, 80% de l'activité de la BIPM aura été consacrée à l'amélioration de la sécurité sur le Bassin de Pompey. Plus de 60 actions de sécurisation routières ont été réalisées : contrôles de vitesse, sécurisation des zones en travaux, contrôles des poids lourds…

Actions éducatives en milieu scolaire :
La prévention routière en milieu scolaire aura permis à la BIPM d'intervenir dans 29 écoles réparties sur 11 des 13 communes du Bassin de Pompey, soit 82 animations pédagogiques à destination des élèves scolarisés en grande section de maternelle et en CE2. Au final, plus de 90% des jeunes scolarisés du territoire auront été sensibilisés aux dangers liés aux déplacements pédestres.

Conseil conjugal et familial :
Depuis janvier 2008 le Bassin de Pompey propose des consultations en conseil familial et conjugal afin de prévenir et de lutter contre les violences intrafamiliales. Il s'agit d'offrir accompagnement, conseils, écoute et une orientation rapide à des personnes en difficultés. Ce sont 97 consultations réalisées en 2011 pour 33 personnes suivies.

Opération tranquillité vacances :
Lors des patrouilles motorisées, l'accent aura été mis en 2011 sur la lutte contre les cambriolages par la participation à l'opération tranquillité vacances. Durant les vacances scolaires la BIPM a procédé à la surveillance de 133 habitations en effectuant plus de 300 ilotages de contrôles afin de lutter contre les cambriolages ou de prévenir rapidement les victimes en cas d'effraction.

Brigade verte :
En 2011, la volonté intercommunale de sécuriser les voies vertes à été réaffirmée. La BIPM a effectué plus de 35 ilotages VTT pour un total de 150 heures de présence sur l'ensemble des voies vertes du Bassin de Pompey. Sa mission est d'assurer un partage harmonieux de cet espace public entre les différents utilisateurs (marcheurs, cyclistes, coureurs, propriétaires d'animaux…).

Pour la sécurité de tous, il s'agit également de lutter contre la présence de véhicules motorisés sur les voies vertes. Pour 2011, 7 verbalisations de cyclomoteurs ont été dressées.

Un nouveau programme d'action pour le CISPD

Un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) est présent sur le Bassin de Pompey. Il permet une coproduction de la sécurité publique entre l'État et les collectivités locales.
Depuis plus de sept ans maintenant, un ensemble de partenaires (Préfecture, Parquet, gendarmerie, Conseil Général, communes, associations…) œuvrent ensemble sur le territoire intercommunal.

2011 aura permis de définir un nouveau programme d'action pour le CISPD. Dénommé Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD), il est établi pour une durée de trois ans (2012-2014).

Six objectifs prioritaires ont été arrêtés :

- Développer une politique de gestion urbaine de proximité.
- Favoriser l'émergence d'une culture de sécurité routière.
- Prévenir la récidive par la promotion des peines alternatives à l'incarcération.
- Accompagner les maires dans leur fonction d'Officier de Police Judiciaire.
- Structurer un plan d'intervention pour une meilleure prise en charge des mineurs auteurs d'actes délictuels.
- Conforter la lutte contre les violences intrafamiliales.

Budget annuel de fonctionnement

Commune	Coût total 2011
Bouxières-aux-Dames	17 000 €
Champigneulles	15 000 €
Custines	18 000 €
Faulx	12 000 €
Frouard	15 000 €
Lay-Saint-Christophe	17 000 €
Liverdun	14 000 €
Malleloy	12 000 €
Marbache	14 000 €
Millery	18 000 €
Montenoy	12 000 €
Pompey	15 000 €
Saizerais	14 000 €
TOTAUX	**193 000 €**

Répartition entre les communes au prorata du temps de patrouilles sur les communes.

Les chiffres clés

109 022 entrées ont été comptabilisées en 2011 à la piscine de Pompey, et **82 362** à la piscine de Champigneulles, soit une fréquentation totale de **191 384 entrées en 2011** (204 600 entrées en 2010).

49 623 entrées scolaires ont été enregistrées en 2011

19 sections et associations sportives du Bassin de Pompey ont fréquenté les trois COSEC communautaires en 2011.

Equipements sportifs : renforcement de la vocation intercommunale

Transférés au 1er janvier 2010, les 2 piscines et 3 COSEC s'ouvrent à l'ensemble des écoles, associations sportives et population du Bassin de Pompey.

Structuration du pôle aquatique

En 2011, le service gestionnaire des équipements sportifs a œuvré au renforcement de la vocation intercommunale des deux piscines de Pompey et Champigneulles, ainsi qu'à leur structuration en un véritable pôle aquatique avec :

- une politique d'achat commune,
- un système de contrôle d'accès et de billettique commun,
- un travail d'harmonisation du projet pédagogique lié à l'accueil du public scolaire.

Déploiement d'activité

La fréquentation globale des deux piscines a connu une légère baisse en 2011, due principalement aux conditions météorologiques défavorables durant la période estivale.
Les cours d'aquagym proposés par la piscine de Champigneulles ont connu un vif succès avec une augmentation de plus de 25 % du nombre d'inscrits en septembre 2011.
La création de cours d'aquaphobie a eu lieu en janvier 2011 à la piscine de Pompey. Ces cours ayant pour objectif d'apprendre aux personnes aquaphobes à restreindre leur peur et leurs réticences face à l'eau, ont répondu avec succès à une demande de la part des usagers et ont été étendus à la piscine de Champigneulles à compter de septembre 2011.

Perspectives 2012

L'année 2011 a également vu la préparation de travaux, réalisés durant l'été 2012 à la piscine de Champigneulles et durant le premier trimestre 2013 à Pompey, afin de maintenir en bon état d'exploitation les équipements existants.
Une étude stratégique permettra en 2012 de doter la Communauté de Communes d'un outil d'aide à la décision quant à l'évolution de ces équipements.

COSEC

Des travaux de rafraichissement ont été engagés sur les 3 COSEC dont la Communauté de Communes a la gestion pour un montant de 25 000 €.

Budget d'entretien et rénovation des équipements
Valorisation de la gratuité des entrées et de la prise en charge des transports des élèves et des centres aérés du Bassin :

Commune	Coût total 2011
Bouxières-aux-Dames	169 000 €
Champigneulles	284 000 €
Custines	126 000 €
Faulx	55 000 €
Frouard	280 000 €
Lay-Saint-Christophe	109 000 €
Liverdun	251 000 €
Malleloy	39 000 €
Marbache	74 000 €
Millery	26 000 €
Montenoy	17 000 €
Pompey	212 000 €
Saizerais	63 000 €
TOTAUX	**1 704 000 €**

Répartition au prorata de la population de chaque communes.

Les chiffres clés

3 881 enfants ont été concernés par ce dispositif dont 2912 au titre du partenariat engagé avec le Théâtre Gérard Philipe et 969 enfants au titre d'actions complémentaires.

Un budget de **66 680 euros** a été consacré à cette action

L'accès des jeunes à la culture, un dispositif qui a suscité l'adhésion

Dans le cadre de la compétence acquise en 2010, le Bassin de Pompey prend en charge le transport et l'accès des élèves des classes maternelles et élémentaires du Bassin à des représentations culturelles.

Un partenariat réussi avec le Théâtre Gérard Philipe

Pour cette deuxième année de partenariat, 11 spectacles ont été proposés en 2011, donnant lieu à 18 séances scolaires dans le cadre de la convention passée avec le Théâtre Gérard Philipe.
Des spectacles ont été proposés en décentralisation cette année à Saizerais et Millery.
Dans le cadre de ce partenariat, les enseignants concernés par des spectacles ont pu bénéficier de temps de sensibilisation, souvent enrichis cette année par la présence d'artistes.

D'autres actions menées

Le règlement adopté en conseil communautaire a permis aux écoles n'ayant pu participer au dispositif mis en place avec le Théâtre Gérard Philipe de soumettre des projets culturels que le Bassin de Pompey a financé dans la limite des dépenses éligibles (déplacements et droits d'entrée sur la région lorraine, en lien avec les arts et spectacles vivants, la musique, la littérature, le patrimoine historique et architectural ainsi que la culture scientifique).
Le Bassin de Pompey a également pris en charge le déplacement des élèves du Bassin participant au rassemblement Expo sciences qui s'est tenu sur le site de l'avant-garde à Pompey en avril 2011.

Perspectives 2012

La mise en réseau des écoles de musique du territoire pour mettre en œuvre des projets communs, notamment liés aux pratiques collectives, la création de temps d'exposition dédiés aux artistes du territoire dans nos locaux, des partenariats avec la communauté éducative et les acteurs culturels du territoire, tels sont les projets mis en œuvre pour que 2012 voie se renforcer les actions liées à la politique culturelle dont souhaite se doter notre territoire.

Des actions alliant environnement et culture

En permettant à chaque enfant scolarisé sur le territoire, quelle que soit sa commune de résidence, de bénéficier des mêmes conditions d'accès à la culture, la Communauté de Communes envisage l'action menée dans le cadre de ce dispositif comme structurante, tant en matière d'épanouissement humain qu'en terme de cohésion du territoire.
En 2011, des projets alliant culture et approche environnementale ont par ailleurs été soutenus par le Bassin de Pompey, comme la découverte de la faune et de la flore au titre de la culture scientifique (ex : École La Provence de Liverdun, juin 2011)

Budget 2011 :

Toutes sorties culturelles et transports pris en charge au titre de l'accès à la culture des élèves du Bassin

Commune	Coût total 2011
Bouxières-aux-Dames	7 507 €
Champigneulles	11 032 €
Custines	4 331 €
Faulx	1 632 €
Frouard	8 118 €
Lay-Saint-Christophe	4 203 €
Liverdun	12 023 €
Malleloy	1 551 €
Marbache	2 545 €
Millery / Autreville	930 €
Pompey	9 437 €
Saizerais	3 371 €
TOTAUX	**66 680 €**

Répartition selon la fréquentation scolaire.

Les chiffres clés

Voirie d'intérêt communautaire :
163 km de voirie en domaine communal et **39 km de voies départementales en agglomération**

Carrefours à feux : **26 unités**

Panneaux de signalisation :
5 777 panneaux

Ouvrages d'art : **20 unités**

Voirie et aménagements urbains

La Communauté de Communes poursuit son programme pluriannuel d'aménagement urbain et de réfection des voiries. Avec un budget annuel de 5 millions d'euros c'est 16,5 km de voies qui ont été rénovés depuis de transfert de compétence en 2003.

Aménagements urbains

Programme pluriannuelle de voirie

Ce sont 4,3 millions d'euros qui ont été consacrés aux opérations d'investissement sur les voiries d'intérêt communautaire.
Le programme d'aménagement s'est traduit en 2011 par l'aboutissement de 14 chantiers d'aménagement, 16 chantiers de réfection d'enrobés et la réalisation de 36 études dont 7 par le bureau d'étude interne.

Parmi les opérations réalisées en 2011, les plus conséquentes ont concerné :

- La route de Pompey à Liverdun : création de cheminements doux piétons / cycles, organisation du stationnement et mise en valeur par la création d'espaces verts.
- La rue Philippe Martin à Champigneulles : sécurisation des abords des équipements accueillant des enfants (écoles, crèche), organisation du stationnement et mise en valeur des abords du Château.
- Le quartier du Village à Pompey : création d'une zone de rencontre, mise en valeur de l'espace central du quartier et de l'église.

Budget voirie 2011 en aménagement équipement et entretien.

Commune	*Principales opérations*	Montant TTC
Bouxières-aux-Dames	*Rue des Tahons* *Carrefour RD 90/rue du Ruisseau* *Carrefour Alsace-Lorraine/Téméraire* *rue des Jardins Fleuris* *Rue des Carrosses*	595 731,48 €
Champigneulles	*Rue Philippe Martin* *Rues de l'Etang et Roncevaux*	826 097,55 €
Custines	*Rues de Condé et de la Berbière*	219 257,49 €
Faulx	*Entrées d'agglomération RD 90* *Chemin des Combes* *rue de la Gare*	224 205,62 €
Frouard	*Carrefour Bretagne/RD 90* *rue Anatole France* *Rue de l'Embanie* *Rue du Maréchal Leclerc* *Rue de Lasalle*	494 729,23 €
Lay-Saint-Christophe	*Etudes Liaro,...* *Rue des Bénédictins*	34 968,72 €
Liverdun	*Route de Pompey* *Rue de la Porte Haute* *Rues Rameau et Chopin*	1 311 141,87 €
Malleloy		581,20 €
Marbache	*Chemin du Noyer la Plume* *Rue du Pont*	95 001,08 €
Millery	*Rue des Chamelles* *Rue des Chenevières/des Roses* *Rue des Biches*	231 661,12 €
Montenoy	*Rue du Baranger*	58 406,81 €
Pompey	*Rue Gambetta* *Rue des Vannes*	331 875,44 €
Saizerais	*Route de Liverdun*	244 267,30 €
Parc		435 043,85 €
Signalisation		46 228,57 €
SPS		160,00 €
Topographie		81 194,13 €
Voies Douces		121 793,73 €
Total		**5 352 345,19 €**

L'année 2012 verra également d'importants projets se concrétiser : Rue des Jardins Fleuris à Pompey, Rue Jean Jaurès à Marbache, quartier Saint-Georges à Saizerais, étude d'aménagement de l'avenue de la Libération à Frouard…

Déplacements doux : Agenda 21

La Communauté de Communes a poursuivi le maillage du réseau cyclable par l'achèvement de la liaison urbaine Frouard-Pompey (0,6 km) permettant la desserte du collège Jean Lurçat et des équipements sportifs de l'Omnisport Frouard-Pompey et la réalisation d'une voie douce entre le pont enjambant la Moselle à l'entrée de Liverdun et le quartier du Rond Chêne (1,1 km).

Les études de deux liaisons inter-urbaines sont prévues en 2012 :

- Pompey-Liverdun : itinéraires des boucles de la Moselle (7 km)
- Liverdun-Saizerais (2 km)

Aménagement de sécurité :

La sécurité des usagers restant une priorité forte, le programme d'amélioration des points dangereux s'est poursuivi par la réalisation d'opérations de sécurisation :

- de carrefour : entre la rue du Ruisseau et la Route Départementale 90 à Bouxières-Aux-Dames
- D'abords d'école ou d'équipements publics : rue des Tahons à Bouxières (élargissement des trottoirs, organisation du stationnement...)

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces Publics

Agenda 21

La Communauté de Communes poursuit ses efforts afin de permettre à tous l'accès à l'espace public à travers des programmes spécifiques (Arrêts de Bus, carrefour à feux) mais également lors de la réalisation des projets d'aménagement urbains (4,9 km de voirie ont ainsi été mis en accessibilité en 2011).

Espace public

Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduites et permettre à tous l'accès à l'espace public est un enjeu majeur qui est intégré dès la conception des projets d'aménagements.
Concevoir des trottoirs plus large, implanter la signalisation et le mobilier urbain de façon cohérente sont des exemples des réflexions inhérentes à la réalisation d'aménagements urbains.

Le plan de mise en accessibilité des voiries prévoit de traiter environ 19 km du réseau d'intérêt communautaire jusqu'en 2014. Depuis 2008, près de 9 km ont fait l'objet de mise en accessibilité dans le cadre de la programmation pluriannuelle.

Feux Tricolores

Le Bassin de Pompey assure l'entretien et la gestion des carrefours à feux sur la voirie communautaire.
Ceux-ci doivent être équipés progressivement des dispositifs sonores permettant aux personnes présentant des déficiences visuelles de disposer des informations suffisantes pour traverser en toute sécurité.
Le programme 2011 a concerné le carrefour du quai Haute Rives à Champigneulles pour un montant de 18 000 € TTC et dont les travaux se sont achevés début 2012 portant à 6 le nombre de carrefours mis aux normes sur les 26 que comptent le Bassin de Pompey.
3 carrefours sont prévus en 2012 pour un montant de 75 000 €.

Satisfaction des usagers

Depuis 2011, les riverains des chantiers d'aménagements sont interrogés sur le déroulement des travaux pour cibler les améliorations à apporter en vue notamment de réduire les nuisances.

Les questions portent sur l'information, la gêne sur la circulation, les nuisances sonores…

Les premiers résultats font ressortir un taux global de satisfaction de 69 %.

Les points à améliorer portent essentiellement sur les nuisances sonores et la circulation, domaines qui devront être particulièrement suivis en 2012 pour rendre les chantiers plus acceptables pour leur environnement.

Entretien du patrimoine routier et de l'espace public

Réfection d'enrobés :

Ce programme, qui concerne le renouvellement des revêtements de chaussée, permet de disposer d'un patrimoine routier en état afin d'assurer des conditions de circulation satisfaisantes pour l'usager et maîtriser les coûts d'entretien pour le gestionnaire.

Il permet également de prolonger la durée de vie d'une rue de 10 ans environ dans l'attente d'un projet de mise en accessibilité et d'un réaménagement complet de l'espace public.

Ainsi, pour l'année 2011, 580 000 € ont été consacrés à la réfection des revêtements de chaussée.

Entretien de voirie

En complément des efforts d'investissement, la Communauté de Communes assure, dans le cadre de la gestion de l'espace public, l'entretien de son patrimoine d'infrastructures.

En 2011

- la chaussée : « Nids de poule » et dégradations ponctuelles : 340 000 €
- la signalisation horizontale et verticale : peinture routière et remplacement de panneaux : 50 000 €
- l'éclairage public : changement des lampes et interventions diverses : 28 000 €
- les carrefours à feux : interventions pour réparations : 33 000 €

Ouvrages d'art

La Communauté de Communes en tant que gestionnaire de la voirie assure l'entretien et la réparation des ouvrages supportant cette dernière. Un diagnostic des ouvrages réalisé en 2007 a permis de prioriser les interventions à réaliser.

Ainsi, le pont situé rue Aristide Briand à Marbache, fermé à la circulation depuis 2008 a pu être rendu à la circulation en mars 2012 après que l'ouvrage ait été démoli puis reconstruit pour un coût de 90 000 € environ.

Bassin de Pompey **de ressources**

Le bloc communes - intercommunalité est conforté dans la mise en cohérence des politiques locales et l'ambition portée pour l'avenir du Bassin de Pompey à travers le Projet de Territoire à l'horizon 2030.

La mutualisation des ressources humaines se poursuit avec en 2011 près de 10 agents équivalents temps plein mis à disposition à la fois de l'intercommunalité vers les communes et des communes vers l'intercommunalité pour une gestion partagée de l'espace public d'une part et à travers les services mutualisés d'instruction du droit des sols et la Brigade Intercommunale de Police Municipale d'autre part.

Les capacités financières de la Communauté de Communes permettent aujourd'hui, au regard de sa bonne solvabilité, de réaliser les investissements d'avenir projetés.

Projet de Territoire 2030

Le projet de territoire est en cours d'achèvement.

2011, le diagnostic et les enjeux ont été partagés avec l'ensemble des 13 communes.
Ont été organisés :

- Une conférence des conseillers municipaux en présence de plus de 100 élus.
- Une vingtaine de groupes de travail et comités consultatifs avec plus de 180 élus et techniciens associés.

Finances

Au cours de l'année 2011, le montant total des dépenses consolidées du Bassin de Pompey s'est élevé à 34,7 M€ dont 3,2 M€ destinés au budget transport. Le montant des recettes est quant à lui de 37,5 M€.

Les recettes proviennent à 75% de la fiscalité locale ou de dotation de l'Etat. La mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle a rééquilibré les bases des recettes de la collectivité entre la fiscalité des ménages et celle des entreprises. Les bases sont donc dorénavant plus stables et moins sujettes à l'aléa économique mais aussi moins dynamiques qu'avant la réforme. De plus la collectivité se voit davantage dépendante de dotations de l'Etat sur lesquelles elle n'a pas de levier : ces dotations constituent 15,6% des recettes en 2011 alors qu'elles auraient constitué 10,4% des recettes sans la réforme, et constituaient 10% des recettes en 2010.

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 3,6% entre 2010 et 2011 tandis que les recettes de fonctionnement ont augmenté de 9,4%. L'augmentation des dépenses reste maîtrisée au regard des recettes. L'autofinancement ainsi dégagé est de 4,3 M€ soit de 105€ par habitant. Cet excellent niveau d'autofinancement et le faible endettement consolidé de 6,7 M€ au 31/12/11, soit de 165 € par habitant, permettent à la Communauté de Communes d'envisager un programme pluriannuel d'investissement conforme aux ambitions du projet de territoire.
Dans cette perspective les dépenses réelles d'investissement ont augmenté de 15,9% portant ceux-ci à 9,3 M€, et vont continuer de s'accélérer les années à venir afin de réaliser l'ensemble des investissements planifiés sur le mandat.

Répartition des dépenses 2011

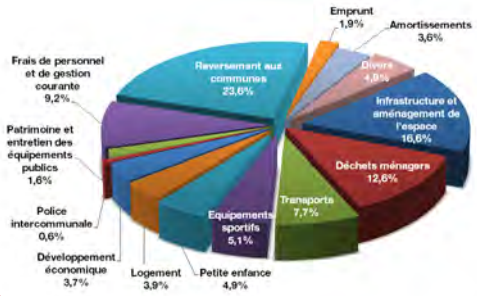

Répartition des recettes 2011

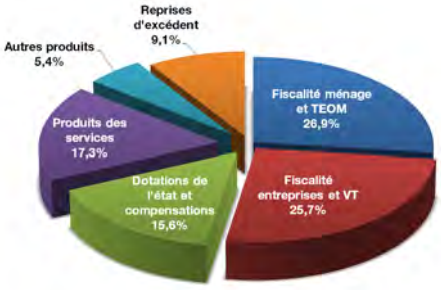

Les chiffres clés

- **2800** factures traitées, **1200** bons de commandes validés.
- **8000** feuilles A4 économisées par la dématérialisation des paies mise en place en janvier 2011 avec la trésorerie.
- Projet en cours d'étendre la dématérialisation des échanges avec la trésorerie aux factures et titres de recettes.

Les dépenses communales

La loi n°2012-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités introduit l'obligation de mentionner l'utilisation des crédits engagés par la communauté dans chacune des communes membres. Cette répartition a été proposée selon la compétence soit selon le lieu où les investissements ont été réalisés (voirie, habitat), soit au prorata de la population (équipements sportifs, économie, petite enfance) ou selon des clés de répartition plus fines pour le transport et la gestion des déchets.

Commune	Montant alloué en 2011
Bouxières-aux-Dames	72 000 €
Champigneulles	3 578 000 €
Custines	1 645 000 €
Faulx	23 000 €
Frouard	1 378 000 €
Lay-Saint-Christophe	62 000 €
Liverdun	177 000 €
Malleloy	-9 000 €
Marbache	37 000 €
Millery	161 000 €
Montenoy	-3 000 €
Pompey	774 000 €
Saizerais	59 000 €
TOTAUX	**7 955 000 €**

Attributions de compensation, fonds de concours aux communes et cotisations aux associations.

Les chiffres clés

+ 20% de jours de formations réalisés en 2011.

+ 54% d'agents formés en 2011.

448 lectures de la dizaine d'actualités RH sur l'Extranet.

Ressources humaines

Avec un effectif stabilisé à 133 agents, la Communauté de Communes s'est attachée à conforter une organisation désormais mutualisée avec les communes et un management par la qualité avec l'obtention de la certification ISO 9001.

L'évolution des effectifs :

Après une année 2010 qui a vu les effectifs de la Communauté de Communes augmenter de plus de 38% consécutivement au transfert des équipements sportifs, l'année 2011 marque une relative stabilisation des effectifs passant de 127 agents permanents à 133 agents fin 2011.
2011 a tout de même été marquée par 15 recrutements au total, ceci en raison de départs en retraite ou pour mobilité et de remplacements des agents concernés.
L'évolution la plus marquante est constituée par la création d'une nouvelle structure d'accueil petite Enfance à Champigneulles avec la création de 6 postes. Cette ouverture ayant permis par ailleurs la mobilité interne de 2 agents.

Une participation renforcée au titre de l'action sociale

Le Bassin de Pompey a poursuivi son effort en matière de protection sociale des agents en lien avec les représentants du personnel et les comités techniques qui se sont tenus au courant de l'année.
La collectivité a ainsi favorisé l'adhésion des agents à un contrat prévoyance en participant à hauteur de 25% de la cotisation afin de leur permettre un maintien de salaire en cas d'absence maladie supérieure à 3 mois. Après l'avoir proposé aux assistantes maternelles avec un contrat spécifique, une nouvelle campagne de réouverture des droits de 6 mois a ainsi été lancée à la fin de l'année 2011 et a permis d'en faire profiter 35 nouveaux agents.

Le Bassin de Pompey a également effectué une nouvelle mise en concurrence des organismes de protection sociale en matière de santé et proposé à ses agents d'adhérer à un contrat groupe au 1er janvier 2011. Le décrêt du 10 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire des agents prévoit deux mécanismes : la labellisation ou la convention de participation, il conviendra d'aborder à nouveau ces questions une fois le processus de labellisation achevé.

En outre, une revalorisation de la participation employeur à la restauration a été mise en place pour les salaires les moins importants (indice majoré et inférieur à 350). Cette participation passe de 3,5€ à 4€, avec une limite réglementaire de la participation aux 2/3 du montant du plateau repas.

Favoriser les parcours professionnels par la formation.

En matière de formation, 108 agents ont pu bénéficier d'un moins 1 jour de formation, ce qui représente au total plus de 80% des agents de la collectivité formés.
Le plan de formation atteint un taux de réalisation de 63% cette année. Alors que les préparations à concours n'ont pu être suivies, notamment en raison du calendrier de l'organisation des concours par les centres de gestion, les formations de professionnalisation ont connu, quant à elles, un véritable succès puisque l'objectif a été dépassé (130% du nombre de jours réalisés).

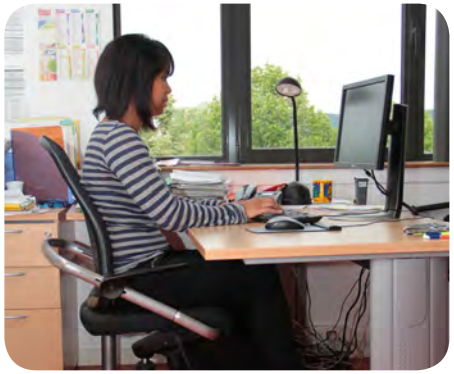

La prévention des risques professionnels

Le bon geste, la bonne posture

De l'évaluation des risques à la mise en place d'actions concrètes, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey poursuit sa politique de prévention des risques professionnels.

Constitué en juin 2010, le Document Unique, recensant l'ensemble des risques pouvant impacter le travail des agents, a ainsi été mis à jour au cours de l'exercice 2011 de par l'intégration des équipements nautiques dans le giron intercommunal. Un audit a été mené par le pôle des Ressources Humaines en lien direct avec les directeurs et les agents des piscines de Pompey et Champigneulles. Chaque maître-nageur, chaque agent de caisse et d'entretien et chaque agent technique de maintenance a pu être associé afin d'identifier une cinquantaine de risques professionnels.

Une partie de ces risques a pu être pris en compte dans le programme annuel de prévention 2011-2012 de la collectivité qui comprend précisément 17 actions. Cela fait suite à un premier programme de prévention qui a vu la réalisation de la majeure partie de ses actions. Sur l'année 2011, outre les aménagements techniques et les aménagements matériels, une attention toute particulière a ainsi été portée à l'ergonomie des postes de travail. Une sensibilisation aux gestes et postures a été menée auprès de plus de quarante agents du secteur de la petite enfance avec la participation d'une ergonome, d'une puéricultrice relaxologue et le témoignage d'un agent ayant bénéficié d'une formation spécifique après des maux de dos. Autre fait marquant, pour le personnel administratif cette fois qui a bénéficié in situ des conseils d'une ergonome pour le travail sur écran. La majorité des agents est ainsi concernée par ces actions de prévention qui seront désormais suivies par un nouvel assistant de prévention nommé et formé au cours de l'exercice 2011.

Mutualisation des services

Initiée en 2009, la mutualisation des services consiste en la mise à disposition des services entre collectivités afin d'optimiser les compétences et maîtriser les coûts de fonctionnement.
Dans la pratique des conventions signées entre la Communauté de Communes et les communes de Bouxières-Aux-Dames, Champigneulles, Frouard, Liverdun et Pompey définissent un champ de missions pouvant être réalisées par les services communaux pour le compte du Bassin de Pompey et par les services communautaires pour le compte des communes signataires.

Services communaux mis à disposition du Bassin de Pompey

En 2011, les services mutualisés des communes sont intervenus à raison de 1450 heures, représentant 0,9 équivalent temps plein, sur des missions opérationnelles :

- **Voirie et signalisation :** bouchage des nids de poule, remplacement et renouvellement de la signalisation de police.
- **Balayage :** Balayage des zones d'activités et des pistes cyclables.
- **Bâtiments :** Réparations et interventions de petit entretien sur les bâtiments et équipements communautaires (EMI, crèches, COSEC,…)
- **Espaces verts :** réalisation de massifs sur les zones économiques

Les services communaux ont également réalisé des missions d'ingénierie technique à raison de 75 heures :

- Conception de massifs d'espaces verts : 35 h
- Représentant du maître d'ouvrage sur des opérations d'aménagement de voirie : 40h

Services communautaire mis à disposition des communes

Les services communautaires interviennent également auprès des communes pour des missions de conseils, d'assistance ou d'ingénierie technique (voir tableau).
Certains services sont entièrement mutualisés comme l'instruction du Droit des Sols ou la Brigade Intercommunale de Police Municipale.

Missions de conseils, d'assistance ou d'ingénierie technique auprès des communes

Domaine	Missions	Pôles	Quantité (h)
Habitat	AMO en urbanisme	Habitat	480
	Conseil sur PLU	Habitat	20
Informatique	Formation mutualisées	Informatique/RH	20
	Assistance sur logiciel	Informatique	5
Développement Durable	Agenda 21	Eco/Infra	75
Infrastructures	Conseils	Infra	5
	Rédaction de cahiers des charges	Infra	30
	Comptage et vitesse	Infra	240
Juridique	Conseil sur marché publics		10
		Total :	**885**

La qualité comme démarche manageriale

Certifiée ISO 14001 depuis 2009, le Bassin de Pompey a obtenu la certification ISO 9001 pour l'ensemble de ses services. Ce projet ambitieux et engagé depuis plus de 2 ans a trouvé son aboutissement en novembre 2011. Plusieurs réunions d'information et d'implication, notamment via des séminaires dédiés le 14 mai 2011 avec l'ensemble du personnel et le 24 septembre 2011 avec les cadres, ont été organisés pour développer l'adhésion des agents à l'ambition de la démarche et aux changements professionnels qu'elle implique. Ce nouveau label s'inscrit dans une volonté affichée d'améliorer continuellement la qualité des services au travers de 3 grands engagements :

Un objectif de proximité, afin d'appréhender au mieux les besoins de la population, adapter et faire évoluer les services selon les attentes des différents usagers.

Un objectif de lisibilité, il s'agit de :

» Communiquer et faire connaître les activités communautaires aux administrés, acteurs socioéconomiques et partenaires institutionnels.

» Informer et échanger entre les services communautaires pour développer une culture et des valeurs communes à l'Etablissement Public.

Un objectif d'efficacité, afin de rationaliser les services et adapter les pratiques professionnelles des agents et assurer collectivement des services aux coûts maîtrisés dans des délais prédéfinis et acceptables.

Agenda 21

afaq ISO 9001 ISO 14001 Qualité Environnement AFNOR CERTIFICATION

Objectifs 14001

	2009		2010		2011		2012
	Objectifs	Résultats	Objectifs	Résultats	Objectifs	Résultats	Objectifs
Consommation de papier	- 10 %	- 20 % 51 kg/agent administratif	- 10 %	- 24 % 39 kg/agent administratif	- 5 %	- 20 % 31 kg/agent administratif	- 10 %
Tri du papier	+ 10 %	+ 62,6 % 228 000 litres	+ 10 %	+ 19,2 % 272 000 litres	0 %	+ 12,6% 306 280 litres	0 %
Transports	+ 5 %	+ 51,1 % 2 084 passagers	+ 5 %	0 % 2 084 passagers	+ 5 %	+ 53 % 3 188 passagers	0 %
Maîtrise de l'énergie			- 5 %	+ 7,8 % 128 MW/h	- 5 %	- 3,6 % 123,38 MW/h	- 2 %

Objectifs 9001

	2011		2012
	Objectifs	Résultats	Objectifs
Investissements — Taux de réalisation des investissements	60 %	50 %	60 %
Projets — Nombre de projets respectant le planning (- de 3 mois de retard)	60 %	75 %	80 %
Courrier — Délais de réponse aux courriers	25 jours	21,67 j	25 jours
Appels téléphoniques — Taux de prise en charge des appels téléphoniques	90 %	94 %	90 %
Satisfaction des usagers — Taux de satisfaction des usagers des structures intercommunales	80 %	77 %	80 %
Satisfaction Accueil — Satisfaction accueil			80 %

Depuis fin 2010, la Communauté de Communes possède un patrimoine de 16 bâtiments, dont 9 Etablissements Recevant du Public.

Patrimoine

En 2011, la communauté de communes du Bassin de Pompey a structuré la gestion de son patrimoine dans un souci de rationalisation des dépenses de fonctionnement.

Les résultats des diagnostics accessibilité et énergétique menés sur le patrimoine en 2010 sont aujourd'hui connus. Une synthèse de ces résultats sont livrés dans ce rapport.

En attente de l'étude stratégique lancée en 2012 sur l'évolution des équipements aquatiques, un programme de travaux de rénovation a été inscrit au DOB pour maintenir l'exploitation des piscines de Pompey et de Champigneulles le temps qu'une réflexion politique murisse et qu'une orientation se dessine.

Parallèlement, l'engagement de la Communauté de Communes dans une démarche environnementale dirige sa réflexion sur une politique de gestion et de rénovation de son patrimoine en accord avec les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Une gestion pluriannuelle

Pour optimiser la gestion de ses chaufferies, répondre avec une plus grande réactivité aux dysfonctionnements éventuels des installations et procéder aux maintenances réglementaires et de confort, un nouvel et unique exploitant a été désigné par la Communauté de Communes pour une période de 5 ans, ce nouveau prestataire fournira le combustible et maintiendra en fonction l'ensemble de ses équipements de génies climatiques. Le montant estimé du marché sur 5 ans, comprenant la fourniture du combustible, est de 1 M € TTC.

Dans un même souci de rationalisation, les vérifications réglementaires de l'ensemble du patrimoine ont été attribuées à un seul prestataire pour une durée de 4 ans pour un montant de 60 000 € TTC, la maintenance et vérification des équipements de premier secours incendie ont été attribués à un second prestataire pour une durée de 4 ans pour un montant de 25 000 €TTC

Les résultats des diagnostics sur le patrimoine.

Agenda 21

En 2010, deux diagnostics majeurs ont été lancés par la Communauté de Communes sur son patrimoine:

- Audit énergétique
- Etude relative à accessibilité des personnes à mobilité réduites

L'objectif de l'audit énergétique était de poser un état du bâti au regard de sa consommation énergétique et de définir des pistes de rénovation et de gestion pour une meilleure maîtrise de sa consommation énergétique et de sa production de gaz à effet de serre. Les propositions d'améliorations maximales définies par cet audit se veulent respectueuses des objectifs du Grenelle. Ces propositions évaluent à 1 500 000 € TTC l'investissement complémentaire qu'il faudrait engager relatif à l'amélioration des performances environnementales dans le respect des objectifs du Grenelle d'ici 2020.

L'étude relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a permis quant à elle d'identifier l'ensemble des non-conformités du patrimoine de la Communauté de Communes. Elle constitue une aide notoire pour l'établissement d'un plan d'investissement afin que l'ensemble de ses Etablissements Recevant du Public répondent aux obligations fixées par la loi, d'ici 2015.
Les travaux de mise en accessibilité totale de ces équipements exigés par la réglementation d'ici 2015 sont estimés à 1 350 000 € TTC hors maîtrise d'œuvre.

2011 : Travaux d'amélioration et de confort

Structure Multi Accueil Petite Enfance de Champigneulles:
Pour l'ouverture de cette nouvelle structure, en lieu et place de la Halte Garderie, quelques travaux de rafraîchissement ont été entrepris en 2011 pour un montant de 12 000 € TTC. D'autres travaux sont programmés en 2012 concernant l'assèchement du mur de la lingerie. La mise en accessibilité complète de l'établissement est prévue pour 2014-2015.

Restaurant du Parc:
Pour répondre aux obligations du propriétaire, la Communauté de Communes a investi 13 000 € TTC pour la rénovation complète du local plonge du restaurant de parc.

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Dimanche 1er Juillet 2012
9h - 18h / Entrée libre

Espace Multiservices Intercommunal,
en bords de Moselle à Pompey

Agenda 21 Bassin de Pompey

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey
BP 60008
Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY

Tél. : 03 83 49 81 81
Fax : 03 83 49 81 99

www.bassinpompey.fr